

-République Française-

2025112710

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 27 novembre 2025 à 18h30 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 21 novembre 2025

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, Mme LACAUX, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : M. JOLY, M. MERCIER, Mme AZEVEDO, Mme MARTIN, M PERET ;

Pouvoirs : Mme FERREIRA (à Mme PERICHON), M. PISSOCHET (à Mme MARTINET SCHIRCH), Mme DAVAUD (à M. MONIER), Mme LUCOTTE (à M. LITAUDON) ;

Secrétaire de séance : Mme IMBERT ;

Objet : Prorogation de la concession d'aménagement accordée à la SPL 277

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la concession d'aménagement accordée par la commune de Varennes à la SPL277 ;

CONSIDERANT que la concession a été établie pour une durée de 15 ans, à partir de la date de la remise anticipée du site par L'Etat à la commune, soit jusqu'en 02/2031 ;

CONSIDERANT que la SPL s'apprête à souscrire des prêts dont le remboursement s'étalerait jusqu'en 2045 ; que les banques n'accorderont ces prêts que si la concession est prolongée jusqu'à cette date ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de proroger la concession d'aménagement du site de l'ancienne DA 277 par la commune de Varennes à la SPL 277 jusqu'en 2045 ;

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents afférents.

Le 27/12/2025

Le Maire,

Roger LITAUDON



Envoyé en préfecture le 03/12/2025

Reçu en préfecture le 03/12/2025

Publié le 03/12/2025



ID : 003-210302980-20251127-DEL2025112710-DE

